

Souillac

JUILLET 2011



N° 6

Bulletin Municipal de la ville de Souillac
www.souillac-sur-dordogne.fr

3	Edito de M. le Maire
4 - 5	Budget
6	Urbanisme
7	Economie - Tourisme
8	Culture
9	Sports
10 -11	Travaux



	Vie Scolaire	12
	Vie Sociale	13
	Vie Quotidienne	14-15
	Compte-rendus - Conseil Municipal	16
	Espaces verts - R&D	17
	Tribune Libre	18
	«Nos joies, nos peines»	19



Semestriel édité par la mairie de SOUILLAC
Avenue de Sarlat - 46200 SOUILLAC
Directeur de la publication : Jean-Claude LAVAL
Rédacteur en chef : Bernard HUTIN
Conception réalisation : ATELIER 46 - 05 65 32 71 43
Impression : Imprimerie AYROLLES - SOUILLAC
Crédit photos : STUDIO GUY
Mairie de Souillac + associations diverses



Le 1^{er} mai 2011 l'équipe municipale vous a présenté un aperçu de ce qui a été réalisé lors de ces trois premières années de mandat et de ce qui est envisagé pour les trois prochaines années. Cette rencontre citoyenne dans le cloître de l'Abbaye a ainsi permis à la centaine de Souillagais présents de prendre conscience des changements intervenus au travers des réponses à leurs questions. C'est un événement que nous avons l'intention de renouveler chaque année afin que chaque citoyen puisse s'exprimer directement auprès des conseillers municipaux. Cet exercice de démocratie directe permet également au Conseil de mieux percevoir les préoccupations de chacun et, quelquefois, de mettre fin à des rumeurs plus ou moins fantaisistes, voire malveillantes, qui se répandent en ville. Tout en veillant à gérer les finances communales (voir article plus loin) avec un souci permanent d'améliorer la vie quotidienne des citoyens et de limiter au maximum la pression fiscale, nous avons pu réaliser de nombreuses actions dont vous trouverez quelques illustrations.

Mais au delà des travaux visibles (voiries, bâtiments, petite enfance, ..) c'est surtout dans les relations avec les habitants (conseil des sages, service « vie quotidienne », ..) avec les associations (comité de coordination) et avec les autres institutions (Communauté, syndicats, ..) que les comportements ont profondément changé, même si l'on peut encore faire mieux. Avec tous nous avons la volonté de travailler ensemble pour l'intérêt général et le développement de notre bassin de vie.

Ne croyez pas à la lecture de ces lignes que nous soyons béatement satisfaits des progrès accomplis. Nous avons bien conscience que tout n'est pas achevé et que de nombreuses attentes ne sont pas encore satisfaites.

Trois sujets de fond vont continuer à retenir notre attention dans les mois qui viennent :

- la défense des services publics qui sont très « malmenés » ces derniers temps, mais que l'on peut maintenir en protestant « tous ensemble » (les arrêts de trains supprimés en 2007 seront presque tous rétablis en décembre),
- la réforme de la fiscalité, et donc des ressources des collectivités territoriales, de la commune à la Région,
- la réforme des intercommunalités conduisant à des regroupements plus ou moins forcés entre nos communautés actuelles.

Quelles vont être les conséquences de ces réformes pour la ville de Souillac ?

Aujourd'hui la seule certitude est que la plupart des aides ou subventions qui nous permettaient de mener à bien les aménagements nécessaires vont s'évaporer de façon significative.

Quant au regroupement éventuel de nos communautés de communes, nous nous interrogeons sur le périmètre et les responsabilités de celle qui en résulterait.

Nous vous tiendrons informés de l'évolution de ces dossiers qui vont conditionner l'avenir de nos collectivités locales.

Nous vous souhaitons un bon été 2011.



Jean-Claude LAVAL
Maire de Souillac

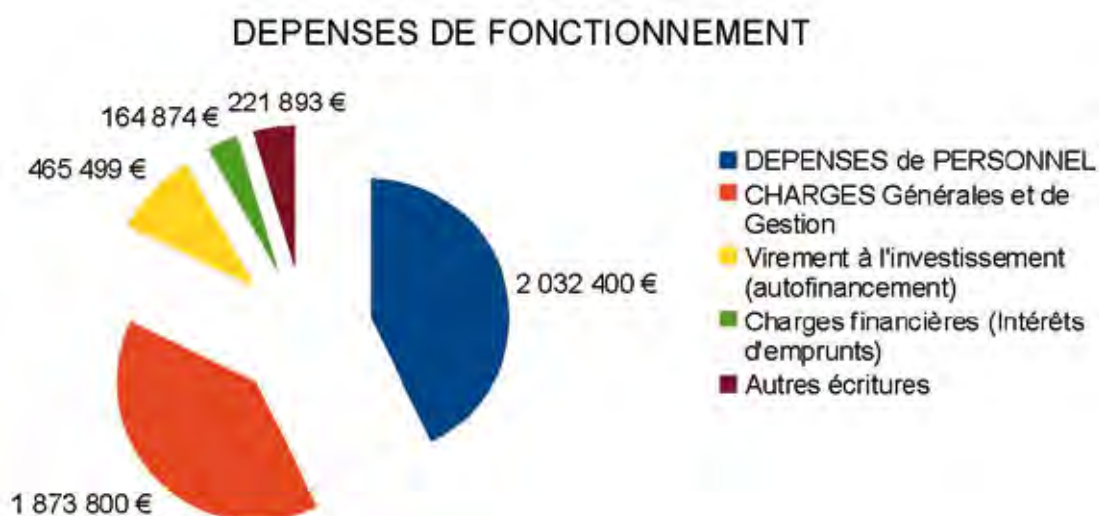
Le Conseil Municipal est appelé à gérer plusieurs budgets : gestion de l'eau, gestion de l'assainissement, lotissement de l'Arbre Rond et ce qu'on appelle le budget principal. Tous ces budgets se présentent en deux sections et doivent être équilibrés (recettes = dépenses).

Ci dessous seul le budget principal vous est présenté.

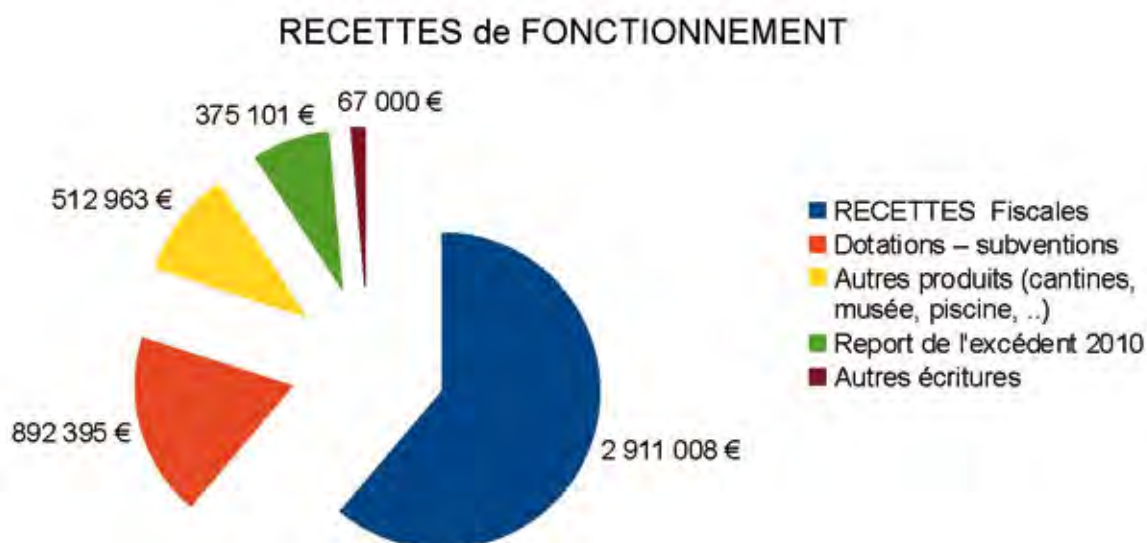
1 - Section de fonctionnement

C'est dans cette section que sont enregistrées les dépenses courantes (salaires, fuel, EDF, subventions, entretien, ...) et les recettes fiscales. Il est important que les dépenses réelles soient inférieures aux recettes pour dégager un autofinancement des investissements (en 2011 cela représente 10% de cette section).

Les principaux chapitres :



Vous constatez le poids des dépenses liées au personnel. Cependant nous nous situons correctement par rapport aux autres communes de taille semblable qui souvent n'ont pas de musée, pas de piscine et ne sont pas des communes touristiques.



2 - Section d'investissement

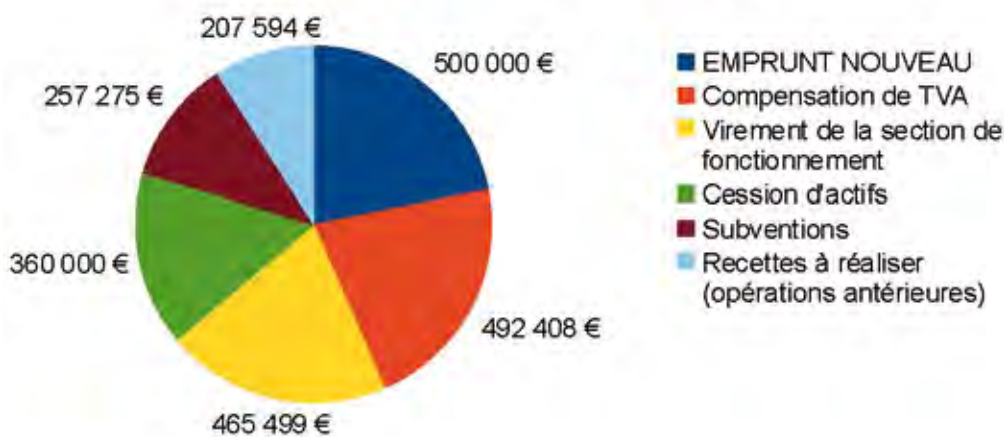
C'est ici que nous comptabilisons les achats importants (camions, terrains, gros matériel) et les travaux importants relatifs à notre patrimoine (Salle du Bellay, Bibliothèque). Là encore les dépenses doivent s'équilibrer avec les recettes.

DEPENSES D'INVESTISSEMENT



Vous pouvez constater que plus de 2,6 millions d'€ sont engagés pour la rénovation et la mise en valeur de notre ville. Regardons maintenant les recettes nécessaires.

RECETTES D'INVESTISSEMENT



Les principales recettes destinées à financer les investissements proviennent du remboursement partiel de la TVA que nous avons payée l'année précédente et des « économies » que nous faisons en fonctionnement. Les subventions du Département, de la Région et de l'État se raréfiant, il faut emprunter (heureusement que les taux sont raisonnables en ce moment).

Place du Figuier



Cette opération d'urbanisme et de voirie a été réalisée en avril – mai 2011 et réceptionnée le 3 juin 2011.

Le cabinet COLIBRIS a assuré la maîtrise d'œuvre, l'entreprise SST (MARCOULY) a effectué les travaux, la pose des enrobés revenant à l'entreprise DEVAUX.

Cette réalisation, dans le prolongement de la place du Puits, a permis la création de 18 places de parking. Par ailleurs, un

cheminement piétonnier a été aménagé. Les arbres existants ont été conservés, un figuier a été planté, les espaces verts contribuant à humaniser cette place.

Quartier de Denny

L'extrémité de la rue de Denny a été aménagée avec le concours de l'APIE (murets), du Service Technique et des Espaces Verts de la ville (plantations, mobilier urbain, éclairage public).

Dans le magazine qui paraîtra en janvier 2012, figurent les réalisations du 2ème semestre ainsi que les prévisions de travaux pour 2012.



Christian TERRIEUX
Maire Adjoint
Chargé des Travaux

Week-end canaille, pique-nique et guinguette, nouvelle association de commerçants, nouveaux commerces, Souillac bouge...

Les 3 et 4 juin, le week-end canaille organisé par les commerçants de Souillac a marqué les esprits. Ils ont fait ressurgir la foire à la canaille des années

et entreprises artisanales, va sans doute voir le jour cette année.

De nouveaux commerces continuent à s'installer dans le centre historique, notamment rue de la Halle, signe que notre ville n'est pas aussi morte que certains veulent le faire croire, et qu'elle redevient attrayante.



70, à sa création la population proposait ses services pour travailler au moment des moissons dans les fermes. 2 jours de fête et d'exposition, la ville décorée aux couleurs jaunes et bleues, les commerçants se sont donnés à fond pour animer Souillac.

Le 10 juillet, suite au «Big Jump» de l'année dernière, nouvelles sensations au bord de notre chère Dordogne : pique-nique et guinguette.

Notre ville continue à se réveiller, notre objectif (revitalisation du centre ville) continue son bonhomme de chemin : une nouvelle association de commerçants, en dehors de tout clivage politique, ayant pour but de fédérer le maximum d'énergies pour redynamiser l'activité économique des commerces

L'entrée nord de Souillac continue à se restructurer. L'extension de la zone du Pont d'Aillan va de l'avant. Il ne reste plus qu'une seule parcelle à vendre sur la zone de Bramefond.

Nous ne sommes pas sortis des difficultés mais une nouvelle donne économique voit le jour, à nous tous et toutes de continuer à nous retrousser les manches.

Erick CAMPOT
Maire Adjoint
Chargé du Tourisme
et de l'Economie Locale

Les avancées Souillagaises en matière de culture ont été visibles pour ce premier semestre.



↳ Les travaux d'agrandissement de la bibliothèque touchent à leur fin. Malheureusement, le retard d'une entreprise a repoussé la date d'ouverture. Nos chères « têtes blondes » vont enfin avoir un lieu à eux pour se retrouver dans le calme et la sérénité des livres, au sein de la section jeunesse dont l'accès direct sur la rue de la Halle va animer et « éclairer » cette zone de la ville.

↳ Des travaux de rénovation du cinéma municipal « Le Paris » sont engagés. Le plafond de la salle 1 va être réparé, la salle 2 va connaître un grand rafraîchissement jugé indispensable. Les éclairages seront revus également. Et avant la fin de l'année, les projections seront en NUMERIQUE ! Souillac se met à la page !

↳ Le Musée de l'Automate n'a pas échappé au rajeunissement. Une scène « aquatique » imaginé par DUBOUT est sortie de la réserve. En attendant sa rénovation progressive, elle a été installée dans la vitrine qui lui était initialement consacrée. Vous pourrez ainsi suivre l'avancée des travaux de restauration ! L'espace des gradins et des « Toits de Paris » va aussi être rafraîchi et réaménagé.



Les formalités administratives retardent toujours un peu les délais que nous nous étions impartis. Mais nous avançons pas à pas et sûrement !

↳ Enfin, Printania a connu cette année quelques nouveautés que vous avez tous appréciées au vu de votre fréquentation. Le concours d'épouvantails a séduit le public grand et petit. Pas moins de 21 participants. Et devant le succès de cette « première », nous avons tenu à récompenser tout le monde. Une partie des lots ont été offerte par la Mairie. Certains lots de consolation ont été gracieusement et généreusement donnés par les exposants présents. Qu'ils en soient remerciés ! Les nouveaux exposants qui ont rejoint cette manifestation ont apporté un « plus » à l'énergie du moment. Les ateliers ont connu un franc succès et les conférences sur le BRF (Bois Raméal Fragmenté) furent appréciées par les connaisseurs.



Bon été à toutes et tous...à Souillac !

L'espace sportif de Combel de fromage



Sur la route de Borrèze, à 4 km à gauche de la sortie de Souillac se trouve un espace dédié aux sports mécanique et en particulier à la moto.

Depuis quelques années, sous l'impulsion de son nouveau bureau, le Moto Club de Souillac qui organise chaque année au 14 juillet un motocross régionalement apprécié, aménage, améliore le tracé et gère cet espace.

Au même endroit se dresse un bâtiment communal qui a abrité en son temps un élevage de canards et en dernier une activité de stockage de pneus jusqu'en 2003.

Inoccupé depuis, ce bâtiment a été maintes fois visité, dépouillé de ses canalisations en métal et reste ouvert à tous vents. L'officialisation du dernier P.P.R.I. (Plan de Prévention des Risques d'Inondation) laisse peu de chance à une reprise d'activité commerciale ou industrielle.

La commission des sports, confrontée en permanence aux demandes des associations désirant un lieu d'entraînement, s'est penchée sur l'utilisation possible de ce site pour des activités sportives temporaires ou saisonnières.

Le bâtiment est divisé en 8 cellules de part



et d'autre d'un couloir central. En son milieu se trouvent quelques bureaux et sanitaires. Après une étude pour définir la statique du bâtiment après le démontage de quelques murs intérieurs et leur renforcement éventuel, il serait possible d'obtenir des travées idéales pour la pratique du sport boule et du tir à l'arc.

Cet espace est d'ores et déjà occupé, dans la partie extérieure par le club de pétanque qui y trouve ombre, calme et terrain de jeu varié.

Dans la partie intérieure une activité de tir appelée « Softair » s'est installée pour une pratique dominicale.

Avec une remise en état minimale de sanitaires et la sécurisation des accès, cet espace pourrait renaître très rapidement à la grande satisfaction des sportifs en attente

d'un toit, même provisoire et précaire pour de bonnes conditions d'entraînement. Nous vous tiendrons au courant, dans les prochains numéros de l'évolution du projet.

François Thomas
Maire Adjoint
Chargé des Sports et du
Développement Durable



Au cours du 1er semestre 2011, certains travaux ont été menés à leur terme, d'autres sont toujours en cours.

BIBLIOTHEQUE

Le chantier de la bibliothèque (section jeunesse) est clos depuis le 31 mai 2011. Ces travaux ont permis d'aménager le rez-de-chaussée de l'immeuble en salle de travail. L'installation d'une pompe à chaleur a permis le chauffage de ce niveau mais également le chauffage et la climatisation de l'étage médian.



Travaux en cours

SALLE DU BELLAY

La rénovation de la salle Du Bellay, c'est une « pléiade » d'entreprises, des difficultés inhérentes à la structure ancienne du bâtiment (notamment la nécessité de fondations supplémentaires), en somme, un chantier complexe mais en bonne voie. La 36ème réunion de chantier s'est tenue le jeudi 30 juin 2011 ;



l'avancement des travaux se déroule normalement.

Le gros œuvre est pratiquement terminé (entreprises VAUNAC et MA-LAURIE) :

- rectification des ouvertures sur le parc
- maçonnerie de l'extension office
- extension sanitaire
- toiture ardoise de la maison ex ROCHE

La maîtrise d'œuvre est assurée par l'architecte Olivier FAVRESSE.

Rappel du financement (prévisions)

Montant total des travaux : 580 800 € HT

Dotation Etat – DGE : 157 287 €

Ministère de l'intérieur : 30 000 €

Ville de Souillac : 347 513 €

Travaux Réalisés

LA STATION D'EPURATION

La station d'épuration, concentrée d'équipement high tech, totalement gérée informatiquement, a été réalisée sous maîtrise d'œuvre du bureau d'étude SOCAMA. Les travaux ont été effectués par l'entreprise M.S.E (le Génie Civil par la société VIGIER). La réception de l'ouvrage a eu lieu le 28 janvier 2011.

Le fonctionnement de la station nécessite la présence d'un agent à temps plein.

Les boues traitées sont destinées pour 2/3 à l'épandage, pour le 1/3 restant au SYDED qui procèdera au compostage



ENFOUISSEMENT DES RESEAUX

La mise en souterrain des réseaux ERDF et FRANCE TELECOM, avenue Martin Malvy, rue des Ayrals, parking du Puy d'Alon, impasse François Bernard, a été réalisée. La mise aux normes de l'éclairage urbain complète ce dispositif. 18 candélabres ont remplacé les pylônes électriques ; des projecteurs fonctionnels permettent d'augmenter le confort des riverains et de générer des économies d'énergie.

Ces travaux ont été financés comme suit :
Fédération Départementale d'Electricité :

41 384.35 €

France Telecom : 21 667.00 €

Ville de Souillac : 75 154.25 €



Christian TERRIEUX
Maire Adjoint
Chargé des Travaux

Pour ce nouveau numéro de Souillac Mag, pas de chiffres, de tableau, de camemberts, de graphiques ... Non, rien de tout ceci qui ne parle que de gestion !

A force de parler chiffres, résultats, statistiques, coût, évaluation ... on oublie de parler de l'Être Humain.

Il faut tout rentabiliser sans regarder les conséquences sur les individus.

A l'école, les conditions d'accueil de nos enfants se dégradent tous les jours un peu plus. A vouloir toujours plus supprimer des postes d'enseignants, les enfants sont de plus en plus nombreux dans les classes. Les professeurs sont alors dans l'incapacité de prendre en compte chaque élève avec ses particularités. Ils doivent avancer groupés, tous au même rythme et tant pis pour ceux qui ne suivent pas !

Des structures telle que le RASED sont là pour les aider à s'adapter mais là aussi, on supprime ces enseignants spécialisés.



Dans notre école maternelle, le dernier poste d'EVS est supprimé à la rentrée. La personne qui l'occupait a réalisé un excellent travail sur la structure et s'est pleinement investie dans sa fonction. Son contrat se termine et l'Education Nationale ne le lui renouvèle pas. Qui la remplacera ? Les enseignants en place qui du coup, auront moins de temps pour s'occuper de leurs élèves.

Gestion, chiffres ... qui certes nécessaires peuvent parfois décourager le bénévolat. Or, le bénévolat prend une place de plus en plus importante dans notre société. Mais ce bénévolat s'esouffle aussi. Pour preuves, les dernières assemblées générales des crèches de Saint Sozy et Souillac au cours desquelles les bureaux, élément vital de l'association, n'ont pu être constitués par manque de volontaires. Il a été nécessaire de convoquer une assemblée extraordinaire afin que les parents se

mobilisent et constituent ces bureaux. Et tout ceci, malgré la prise de compétence par la Communauté de Communes qui assure une pérennisation de l'engagement financier de toutes les communes.

Toutefois, demander à de jeunes parents qui viennent de fonder une famille, qui travaillent de gérer une « petite entreprise » de 21 salariés par exemple pour Souillac paraît décalé dans la pratique. Il s'agit là d'un investissement personnel très lourd et qui naturellement et humainement ne peut pas durer longtemps. Il serait certainement souhaitable que les volontaires, les élus, les partenaires publics aient une réflexion quand au mode d'organisation et de gestion de ces structures.

Ne laissons pas les premières années de vie sociale de nos enfants se dégrader. Faisons tout ce qui est possible pour

qu'ils continuent à avoir des « rêves de gosses ». Faisons tout notre possible pour leur faire comprendre l'importance de l'école : n'étaient – ils pas peu fiers et enchantés lorsque, au nom de la Municipalité et afin de les récompenser de leur travail et de leur réussite, j'ai remis à chaque élève de CM2 passant en 6^e le dictionnaire qui les suivra tout au long de leur vie de collégien !

Nathalie Soulié-Clédel
Maire adjointe
petite enfance

Jardins familiaux de Souillac, un jardinier à l'honneur

Daniel Kasprzak est le trésorier de l'association des jardins familiaux de la solidarité de Souillac. En 2010 il a obtenu du Conseil Général une récompense pour l'aménagement et le fleurissement de son jardin soit une somme de 100€ qu'il a



généreusement partagée avec l'association. C'est un bel exploit dans la mesure où le terrain qu'il travaille était une friche au début de l'année 2010. A signaler que Daniel cultive son jardin avec Maryse Batac.

L'association a attaqué son deuxième printemps en profitant des investissements et acquis de



l'année précédente. L'eau est disponible en deux points du jardin avec d'un côté la récupération d'eaux de pluie et de l'autre le forage (Pompe solaire, pompe thermique et pompe à bras sont utilisés pour tirer l'eau)

L'association a participé au forum des associations en 2010 puis à Printania où elle a eu à gérer le concours d'épouvantails. L'animation n'est pas en reste avec la venue du cirque du Vietnam, le repas des jardiniers au Lycée hôtelier et la fête aux jardiniers le 28 mai 2011. Cette année,

un petit verger a été créé, il profitera à 15 jardiniers qui œuvrent collectivement pour que ce jardin, qui est le leur, soit le plus beau possible. Le montage de la serre a permis de faire quelques semis qui ont profité à la « collectivité jardinière »

L'association, rappelons le, a profité d'une aide financière globale de 14000 euros (Commune : 25%, Région 38%, sponsors 37%) et le terrain est mis à sa disposition par la commune qui apporte quand il le faut son aide matérielle.

Bureau :

Président : Claude Débéda Trésorier :

Danie Kasprzak Secrétaire : Danielle

Grundherber, Secrétaire adjointe : Bernadette M'Barek

Trésorière-adjointe : Danielle Mouillac , Vice-Présidents : Nathalie Darche et Gérard Louradour.



Une parcelle de 130 m2 sera disponible en septembre, les personnes intéressées sont priées de faire une demande au siège social (Mairie, vie quotidienne)



Une année de relevés, à l'aide du cinémomètre, nous a indiqué les endroits où des problèmes de sécurité liés à la vitesse sont courants. Quatre zones « 30 km/h » vont être créées et équipées de ralentisseurs : la rue de la pomme, les berges de la Dordogne, l'avenue Roger Couderc et l'entrée de la Résidence du Puy d'Alon. Les travaux débiteront à l'automne.

Bernard Hutin
Maire adjoint

Le rendez vous annuel est maintenant pérennisé chaque premier mai. C'est un moment privilégié de proximité qui permet aux Souillagais de rencontrer leurs élus et de poser des questions sur des sujets qui les intéressent.

Cette année les sujets les plus abordés furent, la vie quotidienne et les changements d'habitudes pour la zone bleue et la mise à l'étude

1er Mai 2011 - 17h00
Cloître de l'Abbaye
Accès place Betz
(En cas de pluie, salle de l'école de musique)

2ème Rencontre Citoyenne

Souillac
107 Dordogne

Le Maire et son conseil municipal répondront à vos questions
apéritif en fin de débat

NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE

d'un plan de circulation, l'avancement des travaux et les futurs chantiers, l'affichage libre, la date de la fête choisie par le comité des fêtes, l'exploitation du gaz de schiste.

La « zone bleue » a été agrandie et concerne la place Doussot, la RD 820 et l'avenue Gambetta. Un nouveau disque européen sera obligatoire à partir de 2012. Ils seront disponibles à l'accueil de la Mairie pour une somme modique.





La police municipale circule en VTT depuis le mois de mai. Cette

proximité permet d'appréhender différemment la sécurité et renforce notre

volonté de résoudre un à un les problèmes dont vous nous informez.



Le mini stadium a été inauguré le 18 juin. Il est à disposition de tous.

Entre le 27 janvier et le 7 juillet le Conseil s'est réuni sept fois, dont une séance exceptionnelle le 17 juin pour élire les quinze « grands électeurs » parmi les conseillers municipaux de Souillac qui voteront lors des sénatoriales de septembre.

Au cours des six autres réunions les principales décisions prises ont concerné les sujets suivants :



- vote des Comptes Administratifs 2010,
- acquisition de terrains pour améliorer l'accès et agrandir le camping des Ondines, ainsi qu'une parcelle attenante au futur « hameau de l'Arbre Rond »,
- débat d'orientation budgétaire pour éclairer les grandes lignes du budget 2011,
- avenants à différents marchés de travaux en cours (Bibliothèque, Salle du Bellay),
- vote unanime d'une motion d'opposition à la prospection et à l'exploitation des « gaz de schiste »,
- vote des différents tarifs et budgets 2011 (sans augmentation des taux),
- présentation des bilans d'activité d'organismes auxquels nous participons (Communauté, Aéroport, Service départemental d'Incendie et de Secours, ...),
- approbation de nouveaux marchés (dont la réfection des sanitaires Saint Martin) et demandes de subventions,
- dissimulation des réseaux EDF, éclairage public et téléphone du secteur Puy d'Allon,
- discussion et avis négatif sur le projet du Préfet de coopération intercommunale.

Ce dernier sujet, important pour l'avenir de notre territoire, suscite de nombreux débats dans toutes les communes. Pour l'instant il ne semble pas que le projet nous concernant (une seule communauté dans le nord du Lot, de Souillac à Sousceyrac) soit soutenu par de nombreuses communes.

D'ici la fin de l'année, au vu des prises de position des communes et de l'avis de la commission départementale créée à cet effet, le Préfet fera une nouvelle (ou pas) proposition. L'année 2012 sera donc consacrée à de nouveaux débats sur ce sujet avant une décision définitive pour mise en place en 2013. Nous aurons donc l'occasion de vous en reparler.

En conclusion l'activité du Conseil Municipal a été riche et fructueuse. Ses travaux se sont déroulés dans une ambiance sereine et positive, ce dont je remercie et félicite l'ensemble des conseillers municipaux.

Jean-Claude LAVAL
Maire

Espaces verts

Le service des espaces verts est en train d'installer les fleurs d'été. C'est avec un peu de retard que nous le faisons. La cause en est la serre trop endommagée après 25 ans de service et qu'il nous faudra soit remplacer, soit réparer. L'étude est en cours.

Le gazon du rond-point avenue Jean Jaurès vient d'être refait.

Comme il a été dit par l'Elu responsable des Travaux, un espace convivial a été créé, rue de Denny, en collaboration avec le Service Travaux de la Mairie, le service des Espaces Verts et l'APIE.

Vous avez pu remarquer que, dans un souci d'économie d'eau tous les massifs de la ville sont recouverts de paillage de chanvre, ce qui permet de limiter les arrosages. Une précision est à apporter quant à ce chanvre, il ne s'agit pas de « chanvre indien », les variétés Epsilon 68 et Futura 75 ont des teneurs en THC qui respectent la réglementation française en vigueur, à savoir une teneur inférieure à 0,2%. Ces variétés sont inscrites au Catalogue National des Variétés et au Code de la Santé Publique Française.

Les semences de ces variétés, produites par la CCPSC (Coopérative Centrale des Producteurs de Semences de Chanvre), sont produites exclusivement en France.

En prévision des étés chauds qui peuvent survenir, les employés des espaces verts ont suivi un stage adapté à la culture de plantes moins gourmandes en eau et nous profiterons de leurs connaissances dans les années à venir.

Une réorganisation du Parc Delmas est à l'étude. Un espace spécialement réservé aux chiens pourra être créé, ce qui rendra un parc plus agréable aux enfants, aux visiteurs et aux touristes.



Danielle ESPITALIÉ-DELBOS
Déléguée Espaces Verts

Renaissance et Démocratie

Délibération du Conseil Municipal de Souillac du 7 juillet 2011, relatif au projet de Schéma Départemental de Coopération Intercommunale Rappel :

la loi de décembre 2010 sur la réforme des collectivités territoriales évoque la rationalisation de l'intercommunalité avec deux objectifs : le rattachement des communes isolées et la suppression des intercommunalités dont la population est inférieure à 5000 habitants.

le projet de schéma départemental présenté par le Préfet a été transmis aux communes à mi avril et aux conseillers municipaux de Souillac peu après. Plusieurs réunions ouvertes à tous ont eu lieu en mai et juin dans notre secteur géographique pour prendre connaissance et débattre de ce projet.

AVIS SUR LE PROJET DE SCHEMA DEPARTEMENTAL DE COOPERATION INTERCOMMUNALE DU LOT

Nous observons :

Qu'au niveau départemental on constate de grandes disparités de périmètres (association de communautés deux par deux dans le sud du Lot, jusqu'à de grands territoires de plus de 70

communes dans le nord et l'est). Que le schéma ne concerne que les périmètres alors que l'important nous semble être les compétences, les ressources financières et la gouvernance. Or, nous ne disposons d'aucune simulation relative à ces trois derniers domaines.

Que le calendrier imparti est très tendu et exclu de fait toute possibilité de démarche démocratique, notamment d'information des citoyens.

Pour ce qui concerne particulièrement la commune de Souillac il ressort du projet préfectoral :

La proposition d'être intégrée dans le grand périmètre de la Vallée de la Dordogne Lotoise qui est déjà le territoire de fructueuses coopérations intercommunales telles que le Pays d'Art et d'Histoire, le Symage² pour les compétences eau, espace et milieu, et l'EPIC Tourisme s'appuyant sur le label Grand Site Midi-Pyrénées. En tout état de cause, il conviendra de maintenir et développer ces coopérations.

Ce périmètre nous semble également pertinent pour réaliser le Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) porté par le Symage².

Que pour bénéficier d'un CIF

(coefficient d'intégration fiscale) assurant des ressources financières importantes il conviendrait que cette grande Communauté se dote de toutes les compétences exercées actuellement. Or, nombre d'entre elles ressortent d'une gestion de proximité qui ne semble pas envisageable sur un grand territoire (il faut plus d'une heure pour aller d'un bout à l'autre).

D'autres coopérations existent déjà sur une partie du périmètre (Parc du Haut Quercy avec les trois communautés du nord ouest) et d'autres seraient vivement souhaitables (participation au syndicat de l'aéroport).

Compte tenu des éléments exposés ci dessus le Conseil Municipal de la ville de Souillac Refuse en l'état le schéma proposé pour ce qui nous concerne, considérant qu'il est nécessaire d'étudier, préalablement à toute décision, pour chaque compétence quel est le périmètre de gestion le plus judicieux et la structure la plus adéquate pour l'exercer, Propose de continuer et d'approfondir la réflexion avec les communautés et communes de notre bassin de vie sur les bases préalables ci-dessus.

Souillac à coeur

L'immobilisme de ... « la ville qui bouge »

Cette thématique qui caractérisait notre ville, découlait du succès incontestable et mérité du Musée de l'Automate dont la richesse et la qualité étaient universellement reconnues.

Grâce à cette collection unique d'objets d'art en mouvement, nous disposions pour Souillac, d'un outil particulièrement performant quant à l'attractivité de notre Cité.

Las !!! Que constatons-nous aujourd'hui ? Sinon une fréquentation en constante diminution, quelques chiffres :

- 80 000 visiteurs en 1993
- 25 000 visiteurs en 2009
- 22760 visiteurs en 2010

Certes, cette érosion pourrait se comprendre sur le plan des visiteurs locaux, mais

comment expliquer la chute de 40% des groupes sur une année ?

Des remèdes existent sûrement : modification des horaires d'ouverture, une signalisation plus précise, un festival du Mime redynamisé et surtout une meilleure promotion de ce site culturel...

L'idée a bien été actée de créer une commission chargée de réfléchir sur cet important sujet. Souhaitons simplement qu'elle n'obéisse pas à la vieille habitude de créer une commission pour enterrer un problème !! Pour notre part, nous sommes prêts à y apporter toute notre attention et notre concours.

Le problème est différent pour le « Lotissement de l'Arbre Rond », mais nous retrouvons cette même lenteur de réalisation. Il s'agit pourtant d'un point

essentiel de développement démographique, qualitatif et économique de notre ville.

Beaucoup de Souillagais attendent avec impatience le déblocage de ce dossier qui serait un redémarrage de notre Cité. Plutôt que de jouer la densification de l'habitat dans un quartier déjà saturé, n'aurait-on pas intérêt à donner un peu d'air aux Souillagais et à développer notre « Ville à la Campagne »...

Ne confondons pas une réflexion approfondie nécessaire avec un immobilisme préjudiciable à tous !!

En espérant que la torpeur de l'été ne viendra pas aggraver ces problèmes, nous souhaitons à tous les Souillagais une très agréable période estivale.

Mmes Bardet - Coutens
Mrs Darnis - Machemy

Souillac autrement

Nous voilà à nouveau confrontés à des sigles derrière lesquels se cache une partie du projet de la réforme territoriale voulue par l'état.

Le premier, le SDCI - schéma départemental de coopération intercommunal - comme son nom l'indique, présente un regroupement d'intercommunalités ;

En ce qui nous concerne, au Nord du département, c'est la fusion de 7 communautés de communes (Martel, Souillac-Rocamadour, Haut Quercy-Dordogne, Pays de Saint-Céré, Cère et Dordogne, Pays de Padirac, Pays de Sousceyrac) et l'adjonction d'une part du territoire de la communauté de communes du Pays de Gramat.

Le deuxième, le CDCI - commission départementale de coopération intercommunale - est une instance de concertation dont les membres ont été choisis par le député. Il s'agit en autres de maires, de présidents d'intercommunalités, de syndicats. Ils ont la lourde tâche de s'entendre afin d'entériner ou non le projet du Préfet, ou de proposer d'autres options de regroupement.

De nombreuses réunions ont eu lieu en ce sens et les sujets de divergences ne manquent pas. Un seul point fait l'unanimité : le manque de temps car ce projet a été proposé en Avril 2011, pour un arrêté le 31 Décembre prochain pour une mise en place avant le 31 décembre 2013.

Entre-temps, il faudra que tous nos élus se mettent d'accord pour une contre-proposition argumentée sinon le Préfet entérinera son projet de grande communauté sur le nord du Lot.

Chacun discute, allant même jusqu'à faire peur parfois sur toutes les conséquences de chacune des options ; et c'est vrai, nos élus ont peur tant le projet est compliqué (compétences, fiscalité) mais en filigrane, ne peut-on y voir la peur de

perdre son titre, sa position ? car le terme de « gouvernance » est souvent intervenu.

Autant l'EPIC tourisme - établissement public à caractère industriel et commercial - mis en place avec brio par le président de notre intercommunalité a toute sa valeur en réunissant tous les offices de tourisme de la vallée de la Dordogne, autant une grande intercommunalité couvrant ce même périmètre ne nous paraît pas justifiée.

« L'union fait la force », c'est vrai mais les limites doivent rester raisonnables et cohérentes avec notre bassin de vie.

Un regroupement de 3 intercommunalités d'environ 20 000 habitants nous paraît suffisamment homogène, pour une ouverture vers Brive sachant, qu'on le veuille ou non, qu'elle est à notre porte. C'est une future métropole régionale idéalement placée à un nœud autoroutier qui va connaître dans les années à venir un développement important dont Souillac bénéficiera de retombées économiques indirectes.

L'équipe de SOUILLAC AUTREMENT

Naissances

- Narjis BELFOUL le 18 août 2010
- Vivien, Mathéo, Charles COLOMBEL-CENCI le 26 décembre 2010
- Inès EL METOUGUI le 14 mars 2011
- Romain, Maxime SABOT le 19 mars 2011
- Adèle, Rose, Monique, Madeleine KERNEN-BORDRON le 22 mars 2011
- Sam CARRIER le 31 mai 2011

**Félicitations
aux
parents.....**

**Tous nos vœux
de bonheur**

- Jérôme PECCOLO et Christelle GAYDOU le 14 mai 2011
- Sergio TAVARES et Sabine BOUYSSONNIE le 4 juin 2011
- Eric ROYER et Corine BAILLES le 11 juin 2011

Mariages

Ils nous ont quittés...

- Miguella ROCAFULL épouse SELVES le 23 novembre 2010
- Antoine Jean MARMIESSE le 28 novembre 2010
- Samia KAABA le 3 décembre 2010
- Georgette Amélie Joséphine BELIE veuve ROBERT le 3 décembre 2010
- Janine Marie SAVANT le 7 décembre 2010
- Max Honoré MAILLEY le 28 décembre 2010
- Germaine GRENIER veuve PEYRILLOU le 3 janvier 2011
- Monia JENDOUBI épouse BLANCHIN le 4 janvier 2011
- Christian Pierre JAUBERT le 7 janvier 2011
- Madeleine Antoinette SALLAS veuve LEFEVRE le 8 janvier 2011
- Lydie Natacha HARMAND épouse ERSFELD le 9 janvier 2011
- Marcelle Augustine Joséphine CHABOY épouse CHASSAING le 9 janvier 2011
- Henriette Françoise Léa LACOMBE veuve CHAUSSE le 16 janvier 2011
- Gabriel Elie CAYROL le 16 janvier 2011
- François Romain Léon BROSSIER le 25 janvier 2011
- Marie LAFAYSSE veuve LAUVINERIE le 27 janvier 2011
- Joël Romain HODENT le 1er février 2011
- Jeannine Adolphe DELFAUD épouse BEGLER – FONNIER le 5 février 2011
- Yves Roger VILLATTE le 13 février 2011
- Marc Georges MEUNIER le 17 février 2011
- Lucie Marcelle LAMOURET veuve PICARD le 23 février 2011
- Alain VERDOU le 9 mars 2011
- Yvonne Gabrielle LEYVIGNE veuve MONTEIL le 10 mars 2011
- Marthe PEYROU veuve LESPINASSE le 15 mars 2011
- Bernard Jacques Henri RAHON le 16 mars 2011
- Rose Alexandrine Joséphine MONTES épouse LADE le 18 mars 2011
- Paulette Elie Marthe CAMBRAY épouse FROUIN le 10 avril 2011
- Pierre Robert André VERIL le 20 avril 2011
- Angèle POUGET veuve BOUYSSOU le 21 avril 2011
- Jacques Pierre Stéphane LEMOINE le 4 mai 2011

**Toutes nos condoléances
aux familles...**

